



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT.BE

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

# CE1D 2023

**LANGUES MODERNES**

GUIDE DE PASSATION



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>MODALITES PRATIQUES</b> .....	<b>5</b>
1. Description de l'épreuve .....	5
2. Description des documents .....	5
Partie écrite .....	5
Partie orale .....	6
3. Confidentialité .....	7
4. Passation de la partie écrite de l'épreuve .....	8
4.1. Ouverture des paquets .....	8
4.2. Déroulement .....	8
4.3. Adaptations.....	10
4.4. Élèves primo-arrivants .....	10
5. Passation de la partie orale de l'épreuve .....	11
5.1. Consignes et matériel .....	11
5.2. Déroulement .....	11
6. Correction et encodage.....	12
7. Modalités de réussite.....	12
8. Retours qualitatifs sur l'épreuve.....	13
9. Contacts utiles .....	13

# Introduction

Les épreuves externes communes au terme du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) évaluent la maîtrise des compétences décrites dans le référentiel *Socles de compétences*. Elles concernent quatre disciplines :

- la formation mathématique ;
- le français ;
- les sciences ;
- les langues modernes.

L'épreuve de langues modernes est scindée en deux parties : une partie écrite et une partie orale.

La partie écrite de l'épreuve a lieu le **vendredi 23 juin 2023**. La partie orale peut se dérouler **entre le vendredi 23 et le jeudi 29 juin 2023**, à la libre convenance des écoles.

La mise en place des épreuves répond à la **nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**. Elles ont donc lieu simultanément dans toutes les classes, selon des modalités communes à toutes les écoles. Les consignes, les modalités de passation et les critères de correction sont communs à tous les élèves. Le respect de ces conditions est placé sous la responsabilité de la direction<sup>1</sup>, des enseignantes et des enseignants<sup>2</sup>.

La participation aux épreuves externes communes en vue de la délivrance du CE1D concerne obligatoirement les élèves de 2<sup>e</sup> année commune (2C) et de 2<sup>e</sup> année supplémentaire (2S) de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4. Cette participation peut concerner tout élève de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> phase de l'enseignement spécialisé de forme 3, sur demande de l'autorité parentale et moyennant l'avis favorable du conseil de classe.

Ce **guide de passation** contient toutes les informations nécessaires à la préparation et au bon déroulement de la passation proprement dite de l'épreuve. Il doit être distribué aux enseignants concernés dès sa réception le **lundi 19 juin 2023** sur la plateforme sécurisée accessible à la direction. Comme tous les documents liés aux épreuves externes communes, ce guide est soumis à la confidentialité jusqu'à la fin de la passation de l'épreuve.

Les indications précises relatives à la correction des copies, à l'encodage et à la transmission des résultats font quant à elles partie du **guide de correction**, qui sera disponible sur la plateforme sécurisée accessible aux directions à l'issue de la passation de l'épreuve, à 11h15.

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et composé de :

M. Stéphane ADAM, inspecteur général de l'enseignement secondaire, Président du groupe de travail ;

Mme Sophie ALBRECHT, chargée de mission auprès de la Direction des Standards éducatifs

---

<sup>1</sup> Dans ce guide, « la direction » désigne également la personne mandatée par la direction dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné par la Communauté française.

<sup>2</sup> Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

et des Évaluations ;

Mme Murielle BACHELART, enseignante ;

Mme Astrid BALLEGEER, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Céline DANGRIAUX, enseignante ;

M. Philippe DELHAYE, inspecteur ;

Mme Nathalie DELVIGNE, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Annick DOMINÉ, enseignante ;

Mme Véronique LANGHENDRIES, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Morgane LANUIT, enseignante ;

M. Hugues LAPÔTRE, inspecteur et vice-président du groupe ;

Mme Leila ROMDHAN, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Catherine VANDERHAEGHE, inspectrice ;

Mme Audrey WINTGENS, conseillère au soutien et à l'accompagnement.

# Modalités de passation

## 1. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve de langues modernes est constituée de deux parties : l'une *écrite* et l'autre *orale*.

La partie écrite a lieu le vendredi 23 juin 2023. Elle est composée de deux blocs entrecoupés d'une pause. Le premier dure 100 minutes **effectives**, le second 50 minutes **effectives**. Cette partie d'épreuve est collective.

La partie orale peut se dérouler entre le vendredi 23 juin 2022 et le jeudi 29 juin 2023, à la libre convenance des écoles. Elle consiste en 5 minutes de prestation de la part de l'élève, en interaction et sans interaction, après 10 minutes de préparation. Cette partie d'épreuve est individuelle.

- **Partie écrite**
  - **Livret 1 : compréhensions à l'audition (30 points) et à la lecture (20 points)**

Le livret 1 est dédié à la résolution de tâches de compréhension portant sur des documents écrits, et de compréhension portant sur des documents enregistrés, fournis sur CD ou fichiers audios.
  - **Livret 2 : expression écrite (20 points)**

La tâche du livret 2 consiste en la rédaction d'un texte s'inscrivant dans une situation de communication précise.
- **Partie orale (30 points)**
  - **Expression orale sans interaction**

Présentation sans interaction de type expositif.
  - **Expression orale en interaction**

Conversation simulée entre l'enseignant et l'élève.

*En attribuant 30 points pour la compréhension à l'audition et 30 points pour l'expression orale, une priorité est accordée à la composante orale, en référence aux Socles de compétences.*

## 2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS

### Partie écrite

Les documents d'épreuve sont distribués aux écoles, emballés dans des paquets scellés sous plastique.

Chaque paquet contient :

- **pour la version standard :**
  - 10 exemplaires du questionnaire *Livret 1*, propre à chaque langue,
  - 10 exemplaires du questionnaire *Livret 2*, commun aux trois langues ;
- **pour les versions adaptées :**
  - pour la **V1 (Arial 20)**, 1 seul exemplaire des deux livrets, ainsi qu'un *Portefeuille*

de documents,

- pour la **V2 (Arial 14)**, 5 exemplaires des deux livrets, ainsi que 5 exemplaires d'un *Portefeuille de documents*.

Les **fichiers audios** des compréhensions à l'audition sont disponibles le matin de la passation sous la forme d'un CD et de fichiers téléchargeables sur la plateforme sécurisée accessible à la direction. Les fichiers audios et les CD ne seront transmis aux enseignants qu'à partir de 7h00, le vendredi 23 juin 2023.

Le **script** des compréhensions à l'audition, avec indication des pauses à marquer, sera téléchargeable également.

Pour les élèves sourds et malentendants, une vidéo en langue des signes est également disponible sur la plateforme sécurisée.

#### Répartition des pistes audios :

	Deutsch	English	Nederlands
CA1	Pistes 1 à 3	Pistes 7 à 9	Pistes 13 à 15
CA2	Pistes 4 à 6	Pistes 10 à 12	Pistes 16 à 18

Une version adaptée V2 électronique est également téléchargeable le matin de l'épreuve sur la plateforme sécurisée accessible à la direction.

Le **guide de correction** de l'épreuve sera, quant à lui, disponible via la plateforme sécurisée accessible aux directions le 23 juin 2023 à 11h10.

## Partie orale

Un jeu de 8 fiches par jour de passation est prévu pour cette partie de l'épreuve, mises à disposition sur la plateforme sécurisée accessible aux directions. En fonction de la date choisie pour cette partie, on utilisera le jeu approprié :

- un 1<sup>er</sup> jeu de fiches sera transmis aux enseignants par la direction le jeudi 22 juin 2023, pour une utilisation le vendredi 23 juin ;
- un 2<sup>e</sup> jeu de fiches sera disponible le vendredi 23 juin, en remplacement du premier, pour une utilisation le lundi 26 juin ;
- un 3<sup>e</sup> jeu de fiches sera disponible le lundi 26 juin 2023, en remplacement des précédents, pour une utilisation le mardi 27 juin ;
- un 4<sup>e</sup> jeu de fiches sera disponible le mardi 27 juin, en remplacement des précédents, pour une utilisation le mercredi 28 juin ;
- un 5<sup>e</sup> jeu de fiches sera disponible le mercredi 28 juin, en remplacement des précédents, pour une utilisation le jeudi 29 juin.

Il existe également une **version adaptée** des fiches d'oral, téléchargeable sur la plateforme sécurisée accessible à la direction. Ces fiches sont générées au format adapté V2 (Arial 14). Pour les élèves utilisant habituellement la V1 (Arial 20), il suffira d'imprimer les fiches adaptées sur des feuilles A3.

## 3. CONFIDENTIALITE

Les épreuves externes certificatives et les documents qui les concernent sont **confidentiels**.

La direction prendra les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de la passation. Ainsi, les colis scellés contenant les paquets d'épreuves ne seront pas ouverts avant le jour de l'épreuve, 07h00 du matin.

### Secret professionnel et confidentialité

Pour rappel, les membres du personnel de l'enseignement sont **soumis au secret professionnel** lorsqu'ils prennent connaissance d'informations qui ont un caractère secret, comme l'énoncé d'un examen avant sa passation, qui plus est lorsque l'examen est fourni dans un emballage scellé avec des instructions d'ouverture précises.

Toute divulgation du contenu des épreuves pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires, en respect des procédures prévues par les statuts et lois. Cette divulgation est également soumise aux peines prévues à l'article 458 du Code pénal.

Les membres du personnel qui ne sont pas enseignants (puériculteurs, agents de maîtrise, ouvriers, bénévoles...) sont soumis au même devoir de confidentialité quant au contenu des épreuves externes certificatives.

### Bris des scellés

Toute personne, qu'elle soit membre du personnel de l'enseignement, élève, parent ou fournisseur, qui briserait les scellés ou l'emballage des paquets d'épreuves certificatives, est soumise aux peines prévues par l'article 460 du Code pénal.

### En cas de problème

Si vous constatez le moindre problème de sécurité dans la procédure de distribution, de passation ou de correction, veuillez prévenir **immédiatement** l'Administration à l'adresse : [evaluations.externes@cfwb.be](mailto:evaluations.externes@cfwb.be).

**L'Inspection mènera quotidiennement, jusqu'à la fin de la session, des missions de contrôle des conditions d'ouverture des paquets et de la régularité de la passation des épreuves.**

# 4. PASSATION DE LA PARTIE ECRITE DE L'EPREUVE

## 4.1. Ouverture des paquets

Le **vendredi 23 juin 2023**, au plus tôt à 07h00, la direction déchire le film plastique des paquets correspondant au jour de passation et télécharge les documents nécessaires sur EVAEXT. Elle répartit ensuite les documents entre les enseignants ou personnes responsables de la passation.

## 4.2. Déroulement

Le local de passation doit impérativement être neutre. La direction veillera à ce que les supports, affiches, panneaux, cartes susceptibles de fournir des informations ou d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve soient préalablement enlevés.

La surveillance de la passation est placée sous la responsabilité de la direction.

### Installation des élèves

Les élèves sont installés dans le local de passation adapté.

L'épreuve débute entre 08h15 et 08h45, selon les dispositions pratiques fixées par la direction. La durée de l'épreuve est fixée en **minutes effectives**, c'est-à-dire que l'épreuve débute uniquement quand les élèves sont face à leur premier livret.

Les élèves qui le souhaitent peuvent disposer d'un casque antibruit et de feutres fluorescents.

### Distribution du *Livret 1*

L'enseignant distribue le *Livret 1* et, pour les versions adaptées uniquement, le *Portefeuille de documents*.

Seul du matériel d'écriture standard est nécessaire pour la compréhension à l'audition et à la lecture. Aucun autre matériel n'est autorisé.

**Attention** : la lecture à voix haute ou toute reformulation des consignes ainsi que la réponse aux questions posées par les élèves ne sont pas autorisées.

### Démarrage du bloc 1

Le bloc 1 démarre à ce moment pour une durée de 100 minutes effectives.

### Compréhension à l'audition

Avant chaque audition, l'enseignant demande aux élèves de prendre connaissance du contexte, de la tâche, des remarques.

Lors de la 1<sup>re</sup> écoute, l'enseignant ne marque pas de pause.

Lors des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> écoutes, l'enseignant marque des pauses d'une longueur qu'il juge suffisante, aux endroits prévus à cet effet dans le script.

L'enseignant précise aux élèves :

- qu'ils peuvent annoter les consignes ;
- qu'ils doivent répondre en français ;



- qu'ils disposent de deux à trois minutes avant la première écoute.

Ensuite, pour chacune des compréhensions à l'audition, l'enseignant invite les élèves à :

- écouter la première plage audio, sans pause ;
- commencer à exécuter la tâche ;
- écouter la deuxième plage audio, **avec pauses** ;
- continuer l'exécution de la tâche ;
- écouter la troisième plage audio, avec pauses ;
- terminer la tâche.

### Compréhension à la lecture

Avant la lecture, l'enseignant demande aux élèves de prendre connaissance du contexte, de la tâche, des remarques.

L'enseignant précise aux élèves :

- qu'ils peuvent annoter les consignes et les textes ;
- qu'ils doivent répondre en français.

Les élèves réalisent les deux tâches dans le temps imparti.

À la fin du temps imparti, l'enseignant récupère tous les documents.

### Pause

#### Distribution du livret 2

L'enseignant distribue le *Livret 2*.

Pour l'expression écrite, l'élève a le droit d'accéder à un dictionnaire traductif en version papier (personnel ou fourni par l'école).

**Attention** : la lecture à voix haute ou toute reformulation des consignes ainsi que la réponse aux questions posées par les élèves ne sont pas autorisées.

#### Démarrage du bloc 2

Le bloc 2 démarre à ce moment pour une durée de 50 minutes effectives.

### Expression écrite

Avant que les élèves ne commencent à rédiger, l'enseignant les invite à prendre connaissance du contexte et de la tâche. Il leur rappelle que **le texte doit être rédigé dans la langue-cible : en anglais, en néerlandais ou en allemand**. Il attire aussi leur attention sur l'utilité de la grille de relecture avant et après la rédaction.

L'enseignant peut informer les élèves du temps restant au fur et à mesure.

Après 50 minutes effectives, l'enseignant récupère tous les documents.

### 4.3. Adaptations

Pour les élèves à besoins spécifiques, la durée de l'épreuve peut être aménagée par l'octroi de temps supplémentaire. Il peut s'agir de temps après ou avant l'épreuve, sans toutefois modifier l'heure d'ouverture des paquets (à partir de 07h00) ni entraver le temps nécessaire à la correction.

Ces élèves peuvent aussi bénéficier d'une relance attentionnelle.

Pour toutes les autres adaptations et leurs conditions de mise en place, consultez la circulaire 8859 du 06/03/2023 « Dispositions relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives 'CE1D' et 'CESS' de l'année scolaire 2022-2023 ».

### 4.4. Élèves primo-arrivants

Lors de la passation de l'épreuve, l'élève primo-arrivant peut disposer des aménagements suivants :

- utilisation d'un dictionnaire français-langue maternelle ;
- temps supplémentaire.

Le **dictionnaire traductif français-langue maternelle** concerne toute l'épreuve (partie écrite et partie orale). Il doit permettre à l'élève de s'assurer d'avoir bien compris les consignes. Il se différencie du **dictionnaire traductif vers la langue-cible**, autorisé uniquement pour l'expression écrite, et ce pour tous les élèves.

# 5. PASSATION DE LA PARTIE ORALE DE L'ÉPREUVE

## 5.1. Consignes et matériel

En fonction du jour choisi pour la passation de la partie orale de l'épreuve, la direction distribue aux enseignants l'unique jeu de fiches prévu pour cette journée, envoyé le jour de session précédent sur la plateforme de téléchargement sécurisée.

Pour éviter que les élèves n'écrivent sur les fiches, il est conseillé de les glisser dans des pochettes plastiques. **Les fiches à destination des élèves seront de préférence imprimées en couleurs.**

L'enseignant devra disposer du matériel suivant :

- des fiches élève ;
- des feuilles de brouillon ;
- des fiches enseignant ;
- un nombre suffisant d'exemplaires de la grille d'évaluation (une par élève).

## 5.2. Déroulement

### Préparation de l'élève (10 minutes)

L'élève tire au sort une fiche d'expression orale.

L'élève reçoit une feuille de brouillon de façon à préparer sa prestation.

L'élève dispose de dix minutes de préparation.

**Remarque** : la succession d'élèves à interroger permet d'utiliser le temps de préparation de l'un pour en faire interagir un autre.

### Prestation de l'élève (5 minutes)

L'élève dispose de sa fiche et de sa feuille de brouillon.

Il commence par l'expression orale sans interaction. Si nécessaire, l'enseignant peut relancer l'élève **une fois** en lui posant une question.

À la fin et en réaction à cette partie sans interaction, l'enseignant entame un dialogue avec l'élève en utilisant les « Notes pour le professeur » correspondantes.

L'évaluation des deux tâches se fera au moyen de la grille critériée unique disponible ici : <http://enseignement.be/download.php?do.id=17643>.

## 6. CORRECTION ET ENCODAGE

Le respect des consignes et des modalités de correction est placé sous la responsabilité de chaque pouvoir organisateur, qui peut le déléguer à la direction de l'école.

Les consignes de correction de chaque épreuve sont précisées dans le **guide de correction**. Celui-ci sera disponible en téléchargement sur la plateforme sécurisée accessible à la direction **le vendredi 23 juin 2023 à 11h15**. Il doit immédiatement être transmis aux enseignants concernés.

Un **helpdesk** est organisé par l'Administration pour chaque discipline. L'horaire et le numéro d'appel se trouvent dans la section « Contacts utiles » de ce guide.

Le guide de correction contient également des instructions d'encodage des résultats. Cet encodage se fera au moyen de grilles, déjà complétées par des informations administratives concernant les élèves. Les instructions de récupération des grilles seront envoyées par e-mail aux directions à partir du mardi 20 juin 2023.

## 7. MODALITES DE REUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50% pour chacune des épreuves externes.

En cas de réussite de la présente épreuve, le conseil de classe doit obligatoirement considérer que l'élève a atteint la maîtrise des *Socles de compétences* en langues modernes.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer en tout ou en partie aux épreuves externes communes certificatives maîtrise les compétences attendues pour autant que l'absence ou les absences soient justifiées.

Le conseil de classe fonde sa décision sur un dossier comportant :

- la copie des bulletins des deux ou trois années suivies au 1<sup>er</sup> degré ;
- un rapport circonstancié du ou des enseignant(s) titulaire(s) de la ou des discipline(s) concernée(s) ;
- le cas échéant, le PIA de l'élève et les documents y afférents ;
- tout autre élément que le conseil de classe estime utile comme, le cas échéant, le protocole d'aménagements raisonnables ou le protocole d'intégration.

Lorsqu'un élève fréquente l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou subventionné par la Communauté française, depuis moins de deux années scolaires, la copie des bulletins d'une seule année scolaire peut suffire.

Le conseil de classe octroie le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) aux élèves jugés compétents dans toutes les disciplines de l'année. Ceci couvre aussi bien les épreuves externes communes (mathématiques, sciences, français, langues modernes) que les épreuves internes.

### **Remarque à propos des modalités de réussite des élèves primo-arrivants :**

Les modalités spécifiques de certification des élèves primo-arrivants sont détaillées dans la circulaire 8859 du 6 mars 2023.

## 8. RETOURS QUALITATIFS SUR L'ÉPREUVE

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les directions et les enseignants seront invités, après la session d'épreuves externes, à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2023. Un courriel sera envoyé sur la boîte mail administrative des écoles le jeudi 29 juin 2023 à ce propos.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de langues modernes pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/231522331390344>



Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document *Résultats 2023*. Le document Résultats, publié chaque année sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be), présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

## 9. CONTACTS UTILES

### **Pour une question d'ordre général :**

Samuël DI EMIDIO  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/690 82 14  
[ce1d@cfwb.be](mailto:ce1d@cfwb.be)

### **Pour une question relative à la correction de l'épreuve :**

La permanence de langues modernes est organisée au 02/690 84 98 :

- le vendredi 23 juin 2023 de 13h à 16h ;
- le lundi 26 juin 2023 de 09h à 12h et de 13h à 16h ;
- le mardi 27 juin 2023 de 09h à 12h et de 13h à 16h.

[ce1d@cfwb.be](mailto:ce1d@cfwb.be)

### **Pour une question relative à l'encodage des résultats :**

Adrien ALLART  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/690 80 37  
[evaluations.externes@cfwb.be](mailto:evaluations.externes@cfwb.be)

Thierry LIBERT  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/ 451 63 71  
[evaluations.externes@cfwb.be](mailto:evaluations.externes@cfwb.be)

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

# CE1D 2023

**LANGUES MODERNES**

GUIDE DE CORRECTION



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>MODALITES DE CORRECTION</b> .....	<b>5</b>
1. Confidentialité.....	5
2. Compétences évaluées .....	6
3. Correction de l'épreuve.....	7
3.1. Compréhension à l'audition.....	7
3.2. Compréhension à la lecture .....	15
3.3. Explications et grilles d'évaluation des productions écrite et orale .....	17
4. Encodage des résultats .....	24
5. Transmission des résultats .....	24
6. Modalités de réussite.....	25
7. Retours qualitatifs sur l'épreuve.....	25
8. Contacts utiles .....	26

# Introduction

Les épreuves externes communes au terme du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) évaluent la maîtrise des compétences décrites dans le référentiel *Socles de compétences*. Elles concernent quatre disciplines :

- la formation mathématique ;
- le français ;
- les sciences ;
- les langues modernes.

L'épreuve de langues modernes est scindée en deux parties : une partie écrite et une partie orale.

La partie écrite de l'épreuve a lieu le **vendredi 23 juin 2023**. La partie orale peut se dérouler **entre le vendredi 23 et le jeudi 29 juin 2023**, à la libre convenance des écoles.

La mise en place des épreuves répond à la **nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**. Elles ont donc lieu simultanément dans toutes les classes, selon des modalités communes à toutes les écoles. Les consignes, les modalités de passation et les critères de correction sont communs à tous les élèves. Le respect de ces conditions est placé sous la responsabilité de la direction<sup>1</sup>, des enseignantes et des enseignants<sup>2</sup>.

La participation aux épreuves externes communes en vue de la délivrance du CE1D concerne obligatoirement les élèves de 2<sup>e</sup> année commune (2C) et de 2<sup>e</sup> année supplémentaire (2S) de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4. Cette participation peut concerner tout élève de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> phase de l'enseignement spécialisé de forme 3, sur demande de l'autorité parentale et moyennant l'avis favorable du conseil de classe.

Ce **guide de correction** contient toutes les informations nécessaires à la correction des copies, à l'encodage et à la transmission des résultats obtenus par les élèves. Il doit être distribué aux enseignants concernés dès sa réception le **vendredi 23 juin 2023 à 11h15**. Les consignes relatives à la préparation et au bon déroulement de la passation proprement dite font quant à elles partie du **guide de passation**.

Un **helpdesk** est organisé par l'Administration pour chaque discipline. L'horaire et le numéro d'appel se trouvent dans la section « Contacts utiles » de ce guide.

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et composé de :

M. Stéphane ADAM, inspecteur général de l'enseignement secondaire, président du groupe de travail ;

---

<sup>1</sup> Dans ce guide, « la direction » désigne également la personne mandatée par la direction dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné par la Communauté française.

<sup>2</sup> Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.



Mme Sophie ALBRECHT, chargée de mission auprès de la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations ;

Mme Murielle BACHELART, enseignante ;

Mme Astrid BALLEGEER, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Céline DANGRIAUX, enseignante ;

M. Philippe DELHAYE, inspecteur ;

Mme Nathalie DELVIGNE, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Annick DOMINÉ, enseignante ;

Mme Véronique LANGHENDRIES, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Morgane LANUIT, enseignante ;

M. Hugues LAPÔTRE, inspecteur et vice-président du groupe ;

Mme Leila ROMDHAN, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Catherine VANDERHAEGHE, inspectrice ;

Mme Audrey WINTGENS, conseillère au soutien et à l'accompagnement.

# Modalités de correction

## 1. CONFIDENTIALITE

Les épreuves externes certificatives et les documents qui les concernent sont **confidentiels**.

La direction prendra les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de la passation. Ainsi, les colis scellés contenant les paquets d'épreuves ne seront pas ouverts avant le jour de l'épreuve, 07h00 du matin.

### Secret professionnel et confidentialité

Pour rappel, les membres du personnel de l'enseignement sont **soumis au secret professionnel** lorsqu'ils prennent connaissance d'informations qui ont un caractère secret, comme l'énoncé d'un examen avant sa passation, qui plus est lorsque l'examen est fourni dans un emballage scellé avec des instructions d'ouverture précises.

Toute divulgation du contenu des épreuves pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires, en respect des procédures prévues par les statuts et lois. Cette divulgation est également soumise aux peines prévues à l'article 458 du Code pénal.

Les membres du personnel qui ne sont pas enseignants (puériculteurs, agents de maîtrise, ouvriers, bénévoles...) sont soumis au même devoir de confidentialité quant au contenu des épreuves externes certificatives.

### Bris des scellés

Toute personne, qu'elle soit membre du personnel de l'enseignement, élève, parent ou fournisseur, qui briserait les scellés ou l'emballage des paquets d'épreuves certificatives, est soumise aux peines prévues par l'article 460 du Code pénal.

### Transmission des résultats

Les résultats obtenus aux épreuves certificatives externes communes ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des écoles. Il est interdit d'en faire état, notamment à des fins de publicité ou de concurrence entre écoles. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal s'applique.

### En cas de problème

Si vous constatez le moindre problème de sécurité dans la procédure de distribution, de passation ou de correction, veuillez prévenir **immédiatement** l'Administration à l'adresse : [evaluations.externes@cfwb.be](mailto:evaluations.externes@cfwb.be).

**L'Inspection mènera quotidiennement, jusqu'à la fin de la session, des missions de contrôle des conditions d'ouverture des paquets et de la régularité de la passation des épreuves.**

## 2. COMPETENCES EVALUEES

L'épreuve est articulée autour de 5 compétences : la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture, l'expression écrite, l'expression orale en interaction (EOEI) et l'expression orale sans interaction (EOSI). La pondération est la suivante : 30% pour l'expression orale, 30% pour la compréhension à l'audition, 20% pour l'expression écrite et 20% pour la compréhension à la lecture.

### Niveau attendu par compétence

Le référentiel *Socles de compétences* a la particularité d'intégrer le Cadre Européen de Référence pour les langues. Celui-ci a été conçu dans l'objectif de fournir une base transparente, cohérente et aussi exhaustive que possible pour l'élaboration de programmes de langues ainsi que pour l'évaluation des compétences en langues étrangères.

L'épreuve du CE1D en langues est « étalonnée » au niveau A2-. Le référentiel en précise les attendus, compétence par compétence :

Tâches de réception :

- Écouter pour (s') informer et/ou (faire) agir : comprendre des informations/ instructions essentielles dans un message oral court, simple et clair.
- Lire pour (s') informer et/ou (faire) agir : comprendre des informations/ instructions essentielles dans un message écrit court, simple et clair.

Tâches de production :

- Parler sans interaction pour (s') informer et/ou (faire) agir : productions orales courtes et simples qui s'inscrivent dans des situations familières prévisibles et peuvent contenir un certain nombre d'erreurs élémentaires.
- Parler en interaction pour (s') informer et/ou (faire) agir : productions orales courtes et simples qui s'inscrivent dans des situations familières prévisibles et peuvent contenir un certain nombre d'erreurs élémentaires. À ce stade de l'apprentissage des langues, l'interlocuteur se montre spontanément bienveillant.
- Écrire pour (s') informer et/ou (faire) agir : productions écrites courtes et simples qui s'inscrivent dans des situations familières prévisibles et peuvent contenir un certain nombre d'erreurs élémentaires.

Au niveau A2-, la structure de référence est la phrase simple.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le référentiel *Socles de compétences* (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24737>).

## 3. CORRECTION DE L'ÉPREUVE

### 3.1. Compréhension à l'audition

#### Compréhension à l'audition n°1

##### Script en allemand : Eine Reise in Australien

- Also, Sally, letztes Jahr hast du eine Weltreise gemacht. Welche Länder hast du besucht?
- Oh, ich habe viele Länder besucht. Ich war in China, Portugal, Brasilien und in vielen anderen Ländern.
- Welches Land gefällt dir am besten?
- Hmh...Australien! Es ist so anders als hier!

##### **PAUSE**

- Australien? Warum? Was ist so verschieden? Sag mal!
- Zuerst ist Australien eine Insel. Und es ist ein sehr, sehr großes Land! Viel größer als Belgien! Manchmal nehmen Leute zum Beispiel ein Flugzeug, um einkaufen zu gehen.
- Das Flugzeug, um einkaufen zu gehen? Ich nehme das Flugzeug nur, um in den Urlaub zu fliegen. **PAUSE** Und wie ist es mit Sport? Welche typischen Sportarten gibt es in Australien?
- Australischer Fußball, zum Beispiel. Australischer Fußball ist typisch und ganz anders als unser Fußball! Und Surfen auf dem Ozean ist natürlich auch sehr populär in Australien.
- Wunderbar!

##### **PAUSE**

- Oh, du musst Australien unbedingt besuchen und die Natur sehen! Es gibt sehr große, riesige Bäume. Die Bäume sind viel größer als in Belgien.
- Ein Spaziergang in der Natur muss toll sein!
- Ja, sicher! Aber Achtung: In Australien gibt es viele gefährliche Tiere in den Wäldern und es gibt Krokodile in den Flüssen!
- Ich habe Angst vor Krokodilen! **PAUSE** Wann ist die beste Zeit, um Australien zu besuchen?
- Weihnachten! Es ist magisch: Weihnachten ist im Sommer – da ist es heiß und sonnig.
- O ja! Wie feiern sie Weihnachten?
- Viele Leute machen ein Weihnachts-Barbecue am Strand.
- Und was braten sie normalerweise auf dem Grill?
- Fisch und Hühnchen natürlich, aber manche Leute essen auch Kängurufleisch!
- Hast du Kängurusteak gegessen?
- Ja, es war lecker!
- Also Sally, nächstes Mal komme ich mit dir nach Australien! Vielen Dank!

## Script en anglais : A Travelling Experience in Australia

- So, Sally, last year you went on a world trip. Which countries did you visit?
- Oh, I visited a lot of countries. I went to China, Portugal, Brazil and a lot more.
- Which country did you prefer?
- I really loved Australia. It's so different from Belgium!

### **PAUSE**

- Australia? Why? What's so different? Tell us!
- Well, first of all Australia is an island. And it's a very very big country! Much bigger than Belgium! People sometimes take an airplane to go shopping, for example.
- The plane to go shopping? Wow! I only take the plane to go on holiday. **PAUSE** And what about sport? Do they have any typical sports in Australia?
- Yes, they do! Australian football, for example. Australian football is typical and very different from our football! And of course, surfing on the ocean is very popular in Australia, too.
- Amazing!

### **PAUSE**

- Oh, you definitely have to visit Australia and have a walk in the countryside! There are huge, enormous trees. The trees are much bigger than in Belgium!
- That must be great!
- Yes, it is! But you must be careful because in Australia there are many dangerous animals in the forests and there are crocodiles in the rivers!
- So scary! **PAUSE** What's the best time to visit Australia?
- Christmas time! Christmas is magical because it is in the summer so the weather is hot and sunny.
- Wow! How do they celebrate Christmas?
- Many people have a Christmas barbecue on the beach.
- And what do they usually cook on their barbecues?
- Fish, chicken, of course, but some people eat kangaroo meat!
- Did you try kangaroo steak?
- Yes, it was delicious!
- Well Sally, next time you go to Australia, I'll come with you! Thank you so much.

### **Script en néerlandais : Op reis in Australië**

- Dus, Sally, je hebt vorig jaar een wereldreis gemaakt. Welke landen heb je bezocht?
- Oh, ik heb veel landen bezocht. Ik ben naar China, Portugal, Brazilië en nog veel andere landen geweest.
- Wat was je favoriete land?
- Ah, Australië! Het is heel anders! Het is totaal anders dan België!

#### **PAUSE**

- Australië? Waarom? Wat is totaal anders? Vertel eens!
- Wel, ten eerste is Australië een eiland. En het is een heel, heel groot land! Veel groter dan België! Mensen nemen soms een vliegtuig om te gaan winkelen, bijvoorbeeld.
- Het vliegtuig om te gaan winkelen? Wauw! Ik neem het vliegtuig alleen maar om met vakantie te gaan! **PAUSE** En de sporten? Welke sporten zijn typisch in Australië?
- Australisch voetbal, bijvoorbeeld. Australisch voetbal is typisch en totaal anders dan ons voetbal! En op de oceaan surfen is natuurlijk ook heel populair in Australië.
- Fantastisch!

#### **PAUSE**

- Oh, je moet absoluut Australië bezoeken en in de natuur gaan wandelen. Er zijn heel, heel grote, gigantische bomen. De bomen zijn veel groter dan in België!
- In de natuur wandelen moet fantastisch zijn!
- Ja, inderdaad! Maar let op! In Australië zijn er veel gevaarlijke dieren in de bossen en krokodillen in de rivieren!
- Ik ben bang voor krokodillen! **PAUSE** Wat is de ideale periode om Australië te bezoeken?
- De periode rond Kerstmis is de beste periode! Het is magisch: Kerstmis is in de zomer. Het is dan heel warm en zonnig.
- Wauw! Wat organiseren ze met Kerstmis?
- Met Kerstmis barbecueën veel mensen op het strand.
- En wat bakken ze meestal op de barbecue?
- Meestal vis en kip, maar sommige mensen eten ook kangoeroevlees.
- Heb je kangoeroesteak gegeten?
- Ja, en het was lekker!
- Wel Sally, als je nog eens naar Australië gaat, ga ik met je mee! Hartelijk bedankt.

**CA1 : ÉCOUTER pour s'informer – comprendre des informations**

CRITÈRE	INDICATEUR	NIVEAU DE MAITRISE	PONDÉRATION
Adéquation de la réponse au contexte et à la tâche	Les informations sont pertinentes : l'élève a relevé des particularités de l'Australie qui la différencient de la Belgique	La particularité donnée est correcte	1 point
			<b>TOTAL /8</b>

**N.B. Encoder la cote sur 8 points.** Celle-ci sera automatiquement convertie sur 15 points par le logiciel Excel.

**Remarques**

- 1) Accorder le même crédit pour toute formulation différente, mais synonyme de celles proposées.
- 2) Accorder le même crédit pour toute autre proposition cohérente par rapport à la tâche, à condition qu'elle se base sur des éléments du texte.
- 3) Si plusieurs idées sont regroupées au sein d'une même formulation, additionner les points correspondant à chacune en se limitant au nombre de réponses demandées.
- 4) Ne pas pénaliser l'élève si sa réponse ne comprend pas les éléments repris entre parenthèses dans l'inventaire ci-dessous ou si les éléments présents entre parenthèses sont incorrects.
- 5) Si l'élève répond en langue cible plutôt qu'en français, aucun point ne lui sera accordé.

**Répertoire des réponses attendues**

- 1) L'Australie est une île.
- 2) C'est un (très) grand pays. / C'est un pays (beaucoup) plus grand que la Belgique.  
*! La réponse « C'est une (très) grande île. » est la combinaison des réponses 1 et 2 et vaut donc 2 points.*
- 3) Des gens prennent (parfois) l'avion pour aller faire du shopping.
- 4) Le football (australien) est un sport typique. / Le football (australien) est différent.
- 5) Surfer (sur l'océan) est un sport typique/populaire en Australie. / Ils font du surf.
- 6) Il y a des arbres énormes/gigantesques/plus grands qu'en Belgique.
- 7) Il y a des/(beaucoup d') animaux dangereux (dans les forêts).
- 8) Il y a des crocodiles (dans les rivières).
- 9) Noël est en été. / Il fait chaud et/ou ensoleillé à Noël.
- 10) Les gens font un barbecue (sur la plage) à Noël.
- 11) On mange du kangourou (au barbecue).

## Compréhension à l'audition n°2

### Script en allemand : Tipps, um gut zu schlafen

Hallo, hier ist dein Lieblings-Radioprogramm "Gesunde Jugendliche". Heute sprechen wir über das Schlafen. Schlafen ist sehr wichtig für deine Gesundheit. Hier sind ein paar Tipps, um gut zu schlafen.

#### **PAUSE**

Das blaue Licht von deinem Fernseher, Tablet, Smartphone oder Computer ist sehr schlecht für die Qualität deines Schlafes. Das weiß jeder. Aber wir schauen alle gerne Serien nach einem langen Schultag. Also was tun? Schau dir deine Lieblingsserien nicht zu spät an.

#### **PAUSE**

Spielst du oft Videospiele? Das ist cool, aber du musst eine Stunde vor dem Schlafengehen aufhören. Denn Videospiele können dich nervös machen.

#### **PAUSE**

Und wie ist es mit Lebensmitteln? Iss nicht zu viel vor der Schlafenszeit. Es ist wichtig für die Qualität deines Schlafes! Ein weiterer Tipp: Du kannst heiße Milch trinken. So kannst du dich entspannen.

#### **PAUSE**

Und jetzt Sport! Natürlich ist es gut für deine Gesundheit, Sport zu treiben, aber nicht direkt vor dem Schlafen. Sport kurz vor dem Schlafen hilft dir nicht beim Einschlafen. Also, kein Sport nach 20:00 Uhr!

#### **PAUSE**

Also, was kannst du am besten vor dem Schlafen tun? Hör zum Beispiel ruhige Musik. Auch ein Buch lesen ist eine tolle Idee.

Also, jetzt weißt du, was zu tun ist! Gute Nacht!



## Script en anglais : Tips for a Good Night's Sleep

Hello, here is your favourite programme, "Healthy teenagers". Today we are going to talk about sleep. Sleeping is very important for your health. Here are some tips for a good night's sleep.

### **PAUSE**

The blue light from your television, tablet, smartphone or computer is very bad for the quality of your sleep. Everybody knows that. But we all like watching series after a long school day. So what's the solution then? Don't watch your favourite series too late!

### **PAUSE**

Do you often play video games? It's cool but stop playing one hour before going to bed because they can make you anxious.

### **PAUSE**

What about food? Don't eat too much before going to bed, it's important for the quality of your sleep. Another good tip: you can have some hot milk, it will help you relax!

### **PAUSE**

Now, let's talk about sport! Of course it's good for your health to do sport but not before sleeping. Sport before bedtime will not help you sleep. So stop doing sport after 8.00 pm!

### **PAUSE**

So, what activities can you do before sleeping? You can listen to relaxing music for example. Reading a book is also a great idea.

Well, now you know what to do! Sleep tight!

## **Script en néerlandais : Tips om goed te slapen**

Hallo, hier is je favoriete programma "Gezonde jongeren". Vandaag praten we over slapen. Slapen is heel belangrijk voor je gezondheid. Hier zijn een paar tips om goed te slapen.

### **PAUSE**

Het blauwe licht van een televisie, tablet, mobieltje of computer is slecht vóór je gaat slapen. Dat weet iedereen. Maar we kijken allemaal heel graag naar series na een lange schooldag. Dus wat kan je doen? Kijk niet te laat naar je favoriete series.

### **PAUSE**

Speel je vaak videospelletjes? Het is leuk, maar je moet één uur vóór bedtijd stoppen want videospelletjes kunnen je nerveus maken.

### **PAUSE**

En nu een paar woorden over voedsel. Eet niet te veel vóór bedtijd, het is belangrijk voor de kwaliteit van je slaap. Een andere interessante tip: je kan warme melk drinken, het zal je helpen slapen!

### **PAUSE**

Laten we nu over sport spreken! Het is natuurlijk goed voor je gezondheid om aan sport te doen, maar ... niet vóór het slapen. Sport vóór bedtijd zal je niet helpen om beter te slapen. Dus: geen sport na 8 uur 's avonds!

### **PAUSE**

Dus, welke activiteiten kan je doen vóór het slapen? Je kan naar rustige muziek luisteren, bijvoorbeeld. Een boek lezen is ook een goed idee.

Zo, nu weet je wat te doen! Slaapwel!

**CA2 : ÉCOUTER pour agir – comprendre des instructions essentielles**

CRITÈRE	INDICATEUR	NIVEAU DE MAITRISE	PONDÉRATION
Adéquation de la réponse au contexte et à la tâche	Les informations sont pertinentes : l'élève a relevé les conseils pour bien dormir	Le conseil donné est correct	1 point
			<b>TOTAL /7</b>

**N.B. Encoder la cote sur 7 points.** Celle-ci sera automatiquement convertie sur 15 points par le logiciel Excel.

**Remarques**

- 1) Accorder le même crédit pour toute formulation différente, mais synonyme de celles proposées.
- 2) Accorder le même crédit pour toute autre proposition cohérente par rapport à la tâche, à condition qu'elle se base sur des éléments du texte.
- 3) Si plusieurs idées sont regroupées au sein d'une même formulation, additionner les points correspondant à chacune.
- 4) Ne pas pénaliser l'élève si sa réponse ne comprend pas les éléments repris entre parenthèses dans l'inventaire ci-dessous ou si les éléments présents entre parenthèses sont incorrects.
- 5) Si l'élève répond en langue cible plutôt qu'en français, aucun point ne lui sera accordé.

**Répertoire des réponses attendues**

- 1) Ne pas regarder de séries/la télévision/la tablette/le téléphone/l'ordinateur/les écrans.
- 2) Éviter la lumière bleue d'un écran.
- 3) Ne pas jouer à des jeux vidéos. / Arrêter de jouer à des jeux vidéos (1 heure avant).
- 4) Ne pas manger trop.
- 5) Boire du lait chaud.
- 6) Ne pas faire de sport (après 20h00).
- 7) Écouter de la musique douce/calme/relaxante.
- 8) Lire (un livre).

## 3.2. Compréhension à la lecture

CL1 : „Zu Fuß für deine Gesundheit“ / “Walk for Your Health” / “Te voet voor je gezondheid”

CL1 : LIRE pour s’informer - comprendre des témoignages courts			
CRITÈRE	INDICATEUR	NIVEAU DE MAITRISE	PONDÉRATION
Adéquation de la réponse au contexte et à la tâche	Les informations sont pertinentes : l’élève a relevé les difficultés rencontrées par les jeunes qui se rendent à l’école à pied	La difficulté donnée est correcte	1 point
			<b>TOTAL /9</b>

**N.B. Encoder la cote sur 9 points.** Celle-ci sera automatiquement convertie sur 10 points par le logiciel Excel.

### Remarques

- 1) Accorder le même crédit pour toute formulation différente, mais synonyme de celles proposées.
- 2) Accorder le même crédit pour toute autre proposition cohérente par rapport à la tâche, à condition qu’elle se base sur des éléments du texte.
- 3) Si plusieurs idées sont regroupées au sein d’une même formulation, additionner les points correspondant à chacune.
- 4) Ne pas pénaliser l’élève si sa réponse ne comprend pas les éléments repris entre parenthèses dans l’inventaire ci-après ou si les éléments présents entre parenthèses sont incorrects.
- 5) Si l’élève répond en langue cible plutôt qu’en français, aucun point ne lui sera accordé.

### Répertoire des réponses attendues

- 1) On doit se lever tôt.
- 2) Les jours de pluie, on est (complètement) mouillé.
- 3) On doit porter beaucoup/trop de sacs.
- 4) On se sent seul.
- 5) On ne peut pas faire ses devoirs dans le bus/avec ses amis.
- 6) C’est parfois dangereux. / Il y a beaucoup de voitures vers 8h. / Les gens roulent vite (pour être à l’heure).
- 7) En hiver, il fait froid.
- 8) En été, il fait chaud.
- 9) (Certains jours/parfois) on est fatigué après avoir beaucoup marché/après avoir longtemps marché.

CL2 : LIRE pour agir - comprendre des instructions essentielles			
CRITÈRE	INDICATEUR	NIVEAU DE MAITRISE	PONDÉRATION
Adéquation de la réponse au contexte et à la tâche	Les informations sont pertinentes : l'élève a relevé les choses à emporter et à ne pas emporter	L'information est correcte	1 point
			<b>Total /9</b>

**N.B. Encoder la cote sur 9 points.** Celle-ci sera automatiquement convertie sur 10 points par le logiciel Excel.

**Remarques**

- 1) Accorder le même crédit pour toute formulation différente, mais synonyme de celles proposées.
- 2) Accorder le même crédit pour toute autre proposition cohérente par rapport à la tâche, à condition qu'elle se base sur des éléments du texte.
- 3) Si plusieurs idées sont regroupées au sein d'une même formulation, additionner les points correspondant à chacune en se limitant au nombre de réponses demandées.
- 4) Ne pas pénaliser l'élève si sa réponse ne comprend pas les éléments repris entre parenthèses dans l'inventaire ci-après ou si les éléments présents entre parenthèses sont incorrects.
- 5) Si l'élève répond en langue cible plutôt qu'en français, aucun point ne lui sera accordé.

Répertoire des réponses attendues	
À emporter	À ne pas emporter
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) un sac de couchage</li> <li>2) un réveil</li> <li>3) un dictionnaire (bilingue)</li> <li>4) un plumier/une trousse</li> <li>5) des chaussures de sport</li> <li>6) un maillot de bain/un équipement de natation</li> <li>7) sa carte d'identité</li> <li>8) de l'argent de poche</li> <li>9) son instrument de musique (<i>réponse acceptée même si l'obligation est conditionnée</i>)</li> </ol>	son gsm/téléphone

### 3.3. Explications et grilles d'évaluation des productions écrite et orale

La production écrite sera évaluée au moyen des grilles d'évaluation critériées fournies dans le livret n°2 de l'élève. Les productions orales seront évaluées au moyen des grilles d'évaluation critériées fournies e.a. à la fin du dossier Expression orale. **Ces grilles, ainsi que leurs explications, ont été élaborées sur la base du référentiel Socles de Compétences, entré en application dans la deuxième année du premier degré, en septembre 2019.**

Le **principe de la grille d'évaluation** critériée pour l'évaluation de la production tant écrite qu'orale est d'**établir une correspondance** entre d'une part la **production** de l'élève par rapport à la tâche demandée et d'autre part des **critères** définis dans la grille, liés aux objectifs d'apprentissage. Chaque critère est décliné en plusieurs indicateurs. Pour chaque indicateur, l'enseignant(e) évalue la production de l'élève en fonction des niveaux de maîtrise proposés. Ainsi, il s'agit de se poser la question « à quel niveau de maîtrise correspond le mieux la production de l'élève ? ». C'est seulement après avoir sélectionné le descripteur que l'enseignant attribuera le nombre de points indiqués correspondants.

**L'entrée dans la grille directement par les points (colonne de droite) n'est pas envisageable.** En effet, cette façon de procéder ne permettrait pas de tenir compte effectivement des indicateurs de manière suffisamment précise. Le niveau de la prestation de l'élève ne pourrait alors pas être mesuré de la manière la plus objective possible.

# GRILLES D'ÉVALUATION

## EXPRESSION ÉCRITE

**ATTENTION :** afin d'utiliser les grilles de la manière la plus adéquate, il est conseillé de se référer aux explications des différents critères dans le guide de correction.

INDICATEURS INCONTOURNABLES		
<b>Compréhensibilité</b>	La production de l'élève est <b>globalement</b> compréhensible.	OUI   NON
<b>Pertinence</b>	La production de l'élève répond <b>globalement</b> à la tâche donnée.	OUI   NON
<b>Longueur</b>	La production de l'élève atteint les 75 % du nombre de mots demandés (soit 90 mots).	OUI   NON

- ▶ Si ces trois indicateurs sont rencontrés, utilisez la grille numéro 2 à la page suivante.
- ▶ Si au moins un de ces trois indicateurs n'est pas rencontré, utilisez la grille ci-dessous.

GRILLE D'ÉVALUATION 1				__ / 20
<p><b>Vocabulaire :</b> le vocabulaire est utilisé / orthographié avec très peu ou pas d'erreurs.</p> <p><b>Grammaire :</b> les formes grammaticales et la structure de la phrase simple comportent très peu ou pas d'erreurs.</p>	<p><b>Vocabulaire :</b> le vocabulaire est le plus souvent utilisé / orthographié correctement, mais des erreurs causent parfois des incompréhensions.</p> <p><b>Grammaire :</b> les formes grammaticales et la structure de la phrase simple sont le plus souvent utilisées correctement, mais des erreurs causent parfois des incompréhensions.</p>	<p><b>Vocabulaire :</b> le vocabulaire est le plus souvent utilisé incorrectement ; les erreurs causent souvent des incompréhensions.</p> <p><b>Grammaire :</b> les formes grammaticales et la structure de la phrase simple sont le plus souvent utilisées incorrectement ; les erreurs causent souvent des incompréhensions.</p>	Le document produit ne comporte que quelques éléments disparates.	Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit.
▶ 8/20	▶ 6/20	▶ 4/20	▶ 2/20	▶ 0/20

**ATTENTION :** si la production de l'élève correspond à des appréciations réparties sur différentes colonnes, le professeur devra attribuer une cote intermédiaire.

Critères	Indicateurs	Niveaux de maîtrise	Points
ADÉQUATION DE LA PRODUCTION	Intention communicative	L'intention communicative est rencontrée : <b>1 pt</b>	___ / 1
		L'intention communicative n'est pas rencontrée : *	
	Type de production	La production correspond au type d'écrit attendu : <b>1 pt</b> La production ne correspond pas au type d'écrit attendu : <b>0 pt</b>	___ / 1
ORGANISATION DE LA PRODUCTION	Pertinence	Le contenu est pertinent : <b>3 pts</b>	___ / 3
		Le contenu est abordé avec pertinence mais de manière incomplète : <b>2 pts</b>	
		Le contenu est peu pertinent : <b>1 pt</b> Le contenu n'est pas pertinent : *	
ORGANISATION DE LA PRODUCTION	Cohérence	Le texte présente une organisation logique et/ou chronologique des informations : <b>3 pts</b>	___ / 3
		Le texte présente une organisation logique et/ou chronologique des informations, mais avec l'une ou l'autre contradiction : <b>2 pts</b>	
		Le texte présente des informations insuffisamment organisées au point de vue logique et/ou chronologique : <b>1 pt</b> Le texte présente des informations non organisées : <b>0 pt</b>	
ORGANISATION DE LA PRODUCTION	Cohésion	Les différents éléments du texte sont articulés explicitement entre eux et chaque idée fait l'objet d'un paragraphe : <b>2 pts</b>	___ / 2
		Le texte est scindé en paragraphes sans articulations OU le texte est articulé mais regroupe toutes les idées dans un seul paragraphe : <b>1 pt</b>	
		Le texte est une juxtaposition continue de phrases non articulées : <b>0 pt</b>	
UTILISATION DES RESSOURCES LINGUISTIQUES	Vocabulaire	Le vocabulaire est utilisé et orthographié avec très peu ou pas d'erreurs : <b>5 pts</b>	___ / 5
		Le niveau de maîtrise est inférieur à ce qui est mentionné ci-dessus, mais supérieur à ce qui est repris ci-dessous : <b>4 pts</b>	
		Le vocabulaire est le plus souvent utilisé et orthographié correctement, mais des erreurs causent parfois des incompréhensions : <b>3 pts</b>	
		Le niveau de maîtrise est inférieur à ce qui est mentionné ci-dessus, mais supérieur à ce qui est repris ci-dessous : <b>2 pt</b>	
		Le vocabulaire est le plus souvent utilisé incorrectement ; les erreurs causent souvent des incompréhensions : <b>1 pt</b> L'emploi incorrect du vocabulaire entrave toujours la compréhension : *	
UTILISATION DES RESSOURCES LINGUISTIQUES	Grammaire	Les formes grammaticales et la structure de la phrase simple comportent très peu ou pas d'erreurs : <b>5 pts</b>	___ / 5
		Le niveau de maîtrise est inférieur à ce qui est mentionné ci-dessus, mais supérieur à ce qui est repris ci-dessous : <b>4 pts</b>	
		Les formes grammaticales et la structure de la phrase simple sont le plus souvent utilisées correctement, mais des erreurs causent parfois des incompréhensions : <b>3 pts</b>	
		Le niveau de maîtrise est inférieur à ce qui est mentionné ci-dessus, mais supérieur à ce qui est repris ci-dessous : <b>2 pt</b>	
		Les formes grammaticales et la structure de la phrase simple sont le plus souvent utilisées incorrectement ; les erreurs causent souvent des incompréhensions : <b>1 pt</b> Les formes grammaticales et la structure de la phrase simple comportent des erreurs qui entravent toujours la compréhension : *	

\* Évaluer la production de l'élève à l'aide de la grille de la page précédente.



Pour cette épreuve, vous trouverez en gras les informations pour vérifier l'**adéquation de la production** par rapport à la tâche.

<b>Adéquation de la production</b>	<b>Intention communicative</b>	L'intention communicative est rencontrée : <b>informer</b>	<b>1/1</b>
		L'intention communicative n'est pas rencontrée	<b>Évaluer l'élève à l'aide de la première grille d'évaluation</b>
	<b>Type de production</b>	La production correspond au type de texte attendu : <b>un article avec un titre</b>	<b>1/1</b>
		La production ne correspond pas au type de texte attendu	<b>0/1</b>
	<b>Pertinence</b>	Le contenu est pertinent : <b>l'élève présente une personne et raconte au moins 2 chouettes moments de manière détaillée</b>	<b>3/3</b>
		Le contenu est abordé avec pertinence mais de manière incomplète. Soit :  - <b>l'élève présente une personne et raconte 1 chouette moment de façon détaillée</b>  - <b>l'élève présente une personne et raconte au moins 2 chouettes moments de façon non détaillée</b>	<b>2/3</b>
		Le contenu est peu pertinent : <b>seul 1 des 2 items repris dans la tâche a été traité</b>	<b>1/3</b>
		Le contenu n'est pas pertinent	<b>Évaluer l'élève à l'aide de la première grille d'évaluation</b>

# GRILLE D'ÉVALUATION

## EXPRESSION ORALE

DATE : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

N° DE FICHE : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

N° D'ORDRE : \_\_\_\_\_

### EXPRESSION ORALE

\_\_\_ / 30

Critères	Indicateurs		Niveaux de maîtrise	Points	
				EOSI	EOEI
<b>EOSI</b> ADÉQUATION DE LA PRODUCTION (TÂCHE 1) /6	Respect des intentions de communication et pertinence	L'élève informe	L'élève donne 5 informations pertinentes par rapport à la tâche : <b>3 pts</b>	/3	
			L'élève donne 3 ou 4 informations pertinentes par rapport à la tâche : <b>2 pts</b>		
			L'élève donne 1 ou 2 information(s) pertinente(s) par rapport à la tâche : <b>1 pt</b>		
			L'élève ne donne aucune information pertinente ou refuse de communiquer : <b>0 pt</b>		
	Caractéristiques de la production		Les idées sont formulées au moyen de phrases courtes, simples, juxtaposées : <b>3 pts</b>	/3	
			Les idées sont formulées au moyen de phrases très courtes, simples, juxtaposées, généralement routinisées, de mots isolés : <b>1 pt</b>		
Les idées sont formulées au moyen de mots isolés ou l'élève refuse de communiquer : <b>0 pt</b>					
<b>EOEI</b> ADÉQUATION DE LA PRODUCTION (TÂCHE 2) /10	Respect des intentions de communication et pertinence	L'élève informe	Les répliques de l'élève sont toujours en adéquation avec celles du partenaire : <b>6 pts</b>	/6	
			Les répliques de l'élève sont souvent en adéquation avec celles du partenaire : <b>4 pts</b>		
			Les répliques de l'élève sont rarement en adéquation avec celles du partenaire : <b>2 pts</b>		
			Les répliques de l'élève ne sont jamais en adéquation avec celles du partenaire : <b>0 pt</b>		
	Caractéristiques de la production		L'élève pose au moins 2 questions en lien avec la consigne : <b>4 pts</b>	/4	
			L'élève pose 1 question en lien avec la consigne : <b>2 pts</b>		
			L'élève ne pose aucune question en lien avec la consigne : <b>0 pt</b>		
			L'élève participe aux échanges sans les animer (pas évalué à ce stade de l'apprentissage)		

**EXPRESSION ORALE**

Critères	Indicateurs	Niveaux de maîtrise	Points			
			EOEI	EOEI		
UTILISATION DES RESSOURCES POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE /14	Ressources lexicales	L'élève s'exprime à l'aide d'un répertoire restreint (répétitions possibles) et suffisant pour réaliser l'entièreté des deux tâches : <b>5 pts ou 4 pts</b>			/5	
		L'élève s'exprime à l'aide d'un répertoire élémentaire (mots isolés, internationalement partagés et expressions simples) mais insuffisant pour réaliser l'entièreté des deux tâches : <b>3 pts ou 2 pts</b>				
		L'élève ne dispose pas des ressources lexicales nécessaires à la communication : <b>0 pt</b>				
	Ressources grammaticales	L'élève est capable d'utiliser correctement des structures syntaxiques et des formes grammaticales simples malgré quelques erreurs élémentaires récurrentes : <b>5 pts ou 4 pts</b>			/5	
		L'élève est capable d'utiliser des structures syntaxiques et des formes grammaticales simples mais des erreurs élémentaires nuisent à la compréhension de certains passages : <b>3 pts ou 2 pts</b>				
		L'élève utilise des ressources grammaticales de manière trop limitée <b>OU</b> des erreurs trop nombreuses nuisent à la compréhension globale <b>OU</b> l'élève ne dispose pas des ressources grammaticales nécessaires à la communication : <b>0 pt</b>				
	Ressources prosodiques	Fluidité	L'élève s'exprime de manière relativement spontanée malgré de nombreuses pauses, hésitations et faux démarrages : <b>1 pt</b>			/3
			Les pauses/hésitations entravent la communication : <b>0 pt</b>			
		Prononciation	La prononciation est globalement compréhensible malgré un accent non-natif marqué et malgré des erreurs qui peuvent parfois entraver la communication : <b>1 pt</b>			
			Les erreurs de prononciation entravent trop souvent la communication : <b>0 pt</b>			
Intonation		L'intonation est adéquate et adaptée aux intentions de communication : <b>1 pt</b>				
		L'intonation ne correspond pas à l'intention de communication : <b>0 pt</b>				
Ressources stratégiques	L'élève emploie des stratégies de communication adaptées à la situation : <b>1 pt</b>			/1		
	L'emploi de stratégies est insuffisant et nuit à la communication : <b>0 pt</b>					

**Notes :**

---



---



---

# EXPLICATIONS DE LA GRILLE D'ÉVALUATION

## EXPRESSION ORALE

Si l'élève refuse de s'exprimer lors de l'épreuve d'expression orale, il n'est pas nécessaire d'utiliser l'entièreté de la grille. On indiquera uniquement un « 0 » au-dessus de la grille.

Critères évalués	Indicateurs	Niveaux de maîtrise conformément au référentiel <i>Socles de compétences</i>	
ADÉQUATION DE LA PRODUCTION	Intentions de communication	L'intention de communication a trait à la prise en compte de l'intention de parler : au niveau A2-, parler pour (s')informer et/ou faire agir.	
	Pertinence	La pertinence prend en compte le fait que les idées et/ou informations développées soient en lien avec le sujet traité. En ce qui concerne l'EOEI, la pertinence prend aussi en compte l'adéquation des répliques avec celles du partenaire.	
	Caractéristiques de la production	En EOSI, au niveau A2-, les idées sont formulées au moyen de phrases courtes, simples, juxtaposées. En EOEI, au niveau A2-, l'élève participe aux échanges sans les animer. Ce n'est qu'à partir du niveau B1- que l'élève peut être évalué sur sa capacité à poursuivre l'interaction sans aide et solliciter son interlocuteur.	
UTILISATION DES RESSOURCES	Ressources lexicales	Au niveau A2-, l'élève est capable d'utiliser un répertoire restreint (répétitions possibles) et suffisant pour s'exprimer à propos de sujets concrets liés à la sphère personnelle et familiale, la vie quotidienne, des sujets concrets directement liés aux intérêts de l'élève et de ses proches.	
	Ressources grammaticales	Au niveau A2-, l'élève est capable d'utiliser correctement des structures syntaxiques et des formes grammaticales simples malgré quelques erreurs élémentaires récurrentes. Le sens général reste clair. La liste des éléments grammaticaux attendus au niveau A2- se trouve en annexe 3 du référentiel <i>Socles de compétences</i> .	
	Ressources prosodiques	Fluidité	Au niveau A2-, la fluidité renvoie à la capacité de communiquer relativement spontanément malgré de nombreuses pauses, des hésitations et des faux démarrages.
		Prononciation	La prononciation implique le respect des distinctions phonologiques de la langue cible. Au niveau A2-, la prononciation est globalement compréhensible, malgré un accent non-natif marqué et malgré des erreurs qui peuvent parfois entraver la communication.
		Intonation	Au niveau A2-, l'intonation implique que le ton adopté soit adéquat et au service des intentions de communication : parler pour (s')informer et/ou faire agir.
Ressources stratégiques	Les stratégies de communication visent tout agencement, spontané ou organisé, d'opérations choisies pour accompagner une tâche de communication. L'élève emploie des stratégies de communication adaptées à la situation.		

## 4. ENCODAGE DES RESULTATS

L'encodage des résultats se fait au moyen de grilles au format .xlsx (Excel). Vous devez utiliser **un fichier par classe** (et par discipline).

### Informations pré-encodées

Afin d'alléger la tâche d'encodage, les grilles comportent déjà les noms et prénoms des élèves par classe et par discipline, en plus du code FASE de l'école et de l'implantation. Il ne reste plus qu'à indiquer, pour chaque élève, la cote obtenue pour chaque item. **Il est toujours possible d'ajouter un ou plusieurs élèves manuellement à la suite de la liste.**

Si l'Administration n'a pas reçu, en mars 2023, la liste des élèves répartis par classe, ces différents champs devront être remplis manuellement.

### Instructions

Un mode d'emploi détaillé du fichier d'encodage figure à l'onglet « Instructions » de la grille.

Le **fichier d'encodage** permet :

- l'**encodage** des résultats de vos élèves à cette épreuve ;
- la création automatique de **bilans individuels imprimables**, pour vous aider lors des conseils de classe ;
- l'**analyse des résultats** par élève et par compétence, ainsi qu'une vision des résultats de la classe pour vous permettre de mieux évaluer celle-ci.

## 5. TRANSMISSION DES RESULTATS

Chaque enseignant remet les grilles d'encodage remplies avec les résultats de ses élèves à la direction de son école.

La direction transmet les résultats à l'Administration pour le **3 juillet 2023** au plus tard, en déposant les grilles remplies dans l'application Platra. Le mode d'emploi de Platra est disponible sur la page d'accueil de l'application.

## 6. MODALITES DE REUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50% pour chacune des épreuves externes.

En cas de réussite de la présente épreuve, le conseil de classe doit obligatoirement considérer que l'élève a atteint la maîtrise des *Socles de compétences* en langues modernes.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer en tout ou en partie aux épreuves externes communes certificatives maîtrise les compétences attendues pour autant que l'absence ou les absences soient justifiées.

Le conseil de classe fonde sa décision sur un dossier comportant :

- la copie des bulletins des deux ou trois années suivies au 1<sup>er</sup> degré ;
- un rapport circonstancié du ou des enseignant(s) titulaire(s) de la ou des discipline(s) concernée(s) ;
- le cas échéant, le PIA de l'élève et les documents y afférents ;
- tout autre élément que le conseil de classe estime utile comme, le cas échéant, le protocole d'aménagements raisonnables ou le protocole d'intégration.

Lorsqu'un élève fréquente l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou subventionné par la Communauté française, depuis moins de deux années scolaires, la copie des bulletins d'une seule année scolaire peut suffire.

Le conseil de classe octroie le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) aux élèves jugés compétents dans toutes les disciplines de l'année. Ceci couvre aussi bien les épreuves externes communes (mathématiques, sciences, français, langues modernes) que les épreuves internes.

## 7. RETOURS QUALITATIFS SUR L'EPREUVE

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les directions et les enseignants seront invités, après la session d'épreuves externes, à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2023. Un courriel sera envoyé sur la boîte mail administrative des écoles le jeudi 29 juin 2023 à ce propos.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de langues modernes pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/231522331390344>



Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document *Résultats 2023*. Le document *Résultats*, publié chaque année sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be), présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

## 8. CONTACTS UTILES

### **Pour une question d'ordre général :**

Samuël DI EMIDIO  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/690 82 14  
ce1d@cfwb.be

### **Pour une question relative à la correction de l'épreuve :**

La permanence de langues modernes est organisée au 02/690 84 98 :

- le vendredi 23 juin 2023 de 13h à 16h ;
- le lundi 26 juin 2023 de 09h à 12h et de 13h à 16h ;
- le mardi 27 juin 2023 de 09h à 12h et de 13h à 16h.

### **Pour une question relative à l'encodage des résultats :**

Adrien ALLART  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/690 80 37  
evaluations.externes@cfwb.be

Thierry LIBERT  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/ 451 63 71  
evaluations.externes@cfwb.be